

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON

MÉMOIRES
DE LA
COMMISSION DES ANTIQUITÉS
DU
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Tome XXI

Fascicules III et IV

ANNÉES 1938-1939



Dijon
Imprimerie Bernigaud et Privat
1941

L'ÉGLISE DE TERREFONDRÉE

par M. Albert COLOMBET

ASSOCIÉ

Le nom de Terrefondrée n'est pas inconnu des archéologues. On y a signalé¹ d'importantes découvertes gallo-romaines faites près d'une belle source que l'on appelle *la Douix*. Par contre, son église, qui offre pourtant un très intéressant porche, semble n'avoir fait l'objet d'aucune étude.

L'église de Terrefondrée, régulièrement orientée, se trouve à peu près au centre du village. Elle se compose des quatre parties suivantes :

a) Le *chœur* est rectangulaire, plus étroit que la nef, voûté en berceau brisé, sans arcs doubleaux ni même un simple bandeau à la retombée des voûtes.

Le chevet plat est percé de trois baies cintrées de même hauteur et nettement séparées l'une de l'autre.

Un oculus a été ajouté à une époque récente.

Dans le mur du chœur, à droite, dissimulée par des boiseries, existe une jolie piscine en plein cintre. L'intérieur est garni d'une tablette supportée par une colonnette à chapiteau très fruste, appliquée contre une saillie de la paroi.

Le chœur m'a paru être de la fin du XII^e siècle. La crédence, dont je viens de parler, doit certainement dater de la construction primitive. S'il en est ainsi, ce serait une des rares piscines romanes de la Côte-d'Or.

Cette piscine se trouve aujourd'hui fort bas, car le sol du sanctuaire fut relevé à une époque assez moderne². On aperçoit,

1. 1. *Mém. Com. Ant.*, III, p. xxiii (1847). — V. aussi DENIZOT, *Encycl.*, t. VI, p. 143. — G. DRIoux, *Cultes... des Lingons*, p. 150. — Musée archéologique, *Catalogue* : Sources de la Douix, nos 116 à 118, 599 et additions n° 93.

2. Peut-être lors de la pose du bel autel de pierre sculptée.

d'ailleurs, sous une marche du chœur, l'extrémité d'une pierre tombale ornée d'une croix gravée — ce qui indique l'ancien niveau.

A gauche du sanctuaire se trouve une autre ouverture carrée, mais sans grand caractère. Est-ce un ancien *armarium*? Je ne saurais me prononcer.

A l'arc triomphal pend un grand crucifix dont la base est ornée de nuages et d'angelots. Les lettres INRI sont groupées deux à deux, les deux dernières sous les deux premières. Ce Christ m'a paru être du xvii^e siècle.

b) Une longue *nef* plafonnée fait directement suite au chœur. Il n'y a donc pas de transept, puisque le clocher se trouve isolé, en hors-d'œuvre pour ainsi dire, à gauche de la nef.

Elle est éclairée à droite par trois petites fenêtres cintrées, assez étroites et fortement évasées à l'intérieur. Ces baies romanes datent d'une façon très certaine cette partie de l'édifice.

A gauche, il n'y a que deux fenêtres.

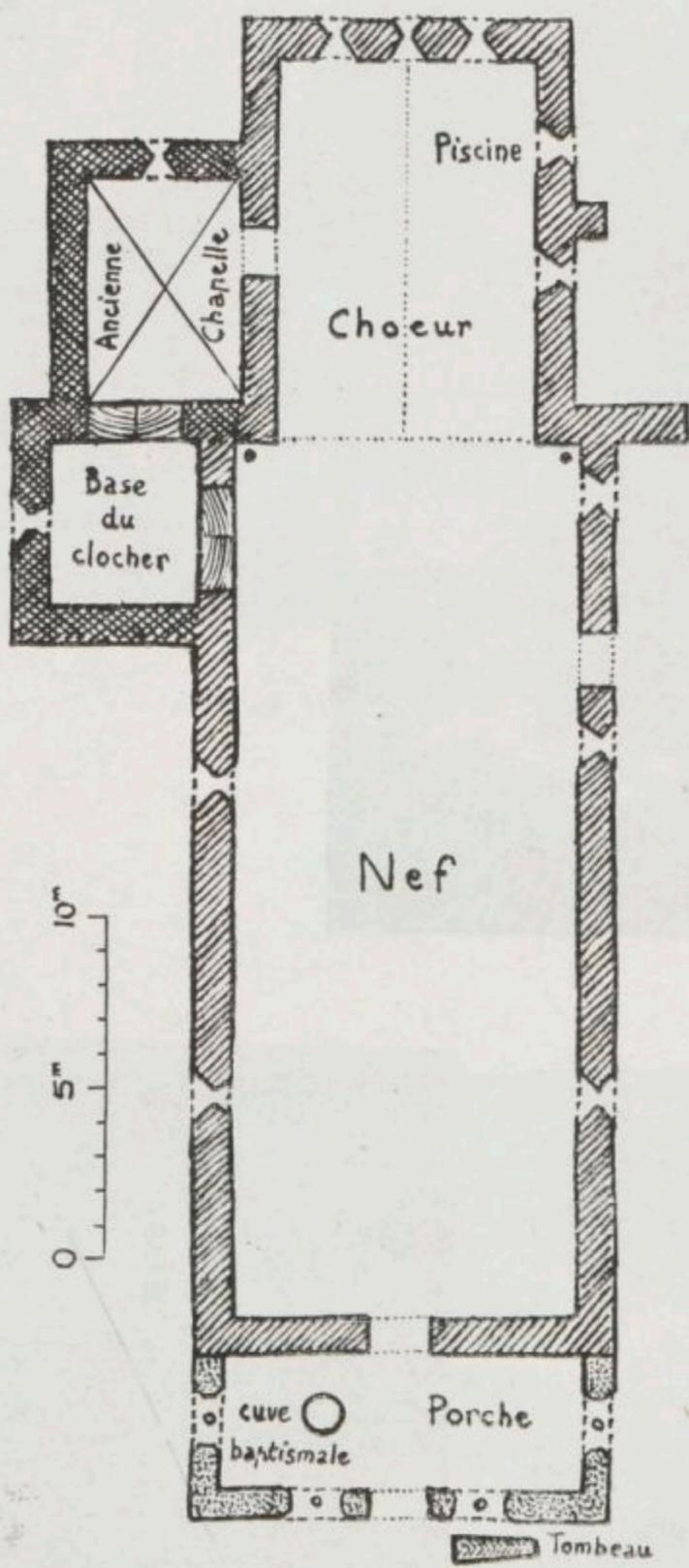
Les murs, fort épais, sont constitués par un appareil assez régulier : gros dans les parties basses, moyen dans les parties hautes. Quant au pignon de la façade, il est fait de pierres moyennes et petites, plutôt carrées, ce qui lui donne un certain caractère d'ancienneté ; au milieu s'ouvre une fenêtre cintrée au linteau échancré, taillé dans un seul bloc de pierre.

La porte possède un tympan semi-circulaire, sans aucune décoration et reposant sur deux corbeaux moulurés.

A l'intérieur de la nef, je n'ai remarqué qu'une statue de *Vierge à l'Enfant*, de style classique, qui n'est pas sans charme.

c) La *tour du clocher* est un édifice carré à deux étages, flanquant l'extrémité nord de la nef. L'étage inférieur, construit en gros appareil, est percé d'une baie qui semble avoir été agrandie. L'étage supérieur, légèrement en retrait, et d'un appareil plus fin, paraît avoir été reconstruit. Il est percé sur ses quatre faces d'une baie elle-même composée de deux ouvertures cintrées, séparées par une simple pilette. La corniche est à modillons billetés.

L'étage inférieur présente, lorsqu'on y pénètre, une disposition au premier abord assez énigmatique : sur les côtés, flanquant la sacristie et la nef, deux grandes arcades à arc brisé reposant sur des pilastres munis de tailloirs très rudimentaires. Je présume qu'autrefois la base du clocher s'ouvrait librement sur la sacristie

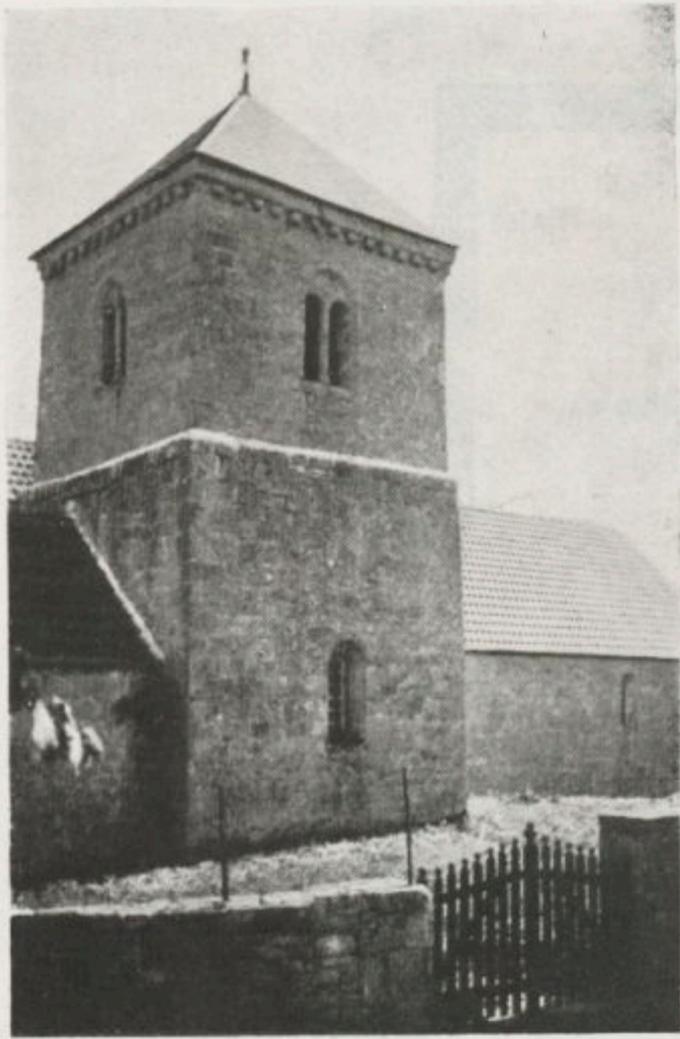


PLAN DE L'ÉGLISE DE TERREFONDÉE

Les photos et les dessins qui illustrent ce mémoire sont de M. A. COLOMBET



ÉGLISE DE TERREFONDREE



Tour du clocher

Façade du porche
(Remarquer les linteaux
crénelés des fenêtres)



ÉGLISE DE TERREFONDREÉ



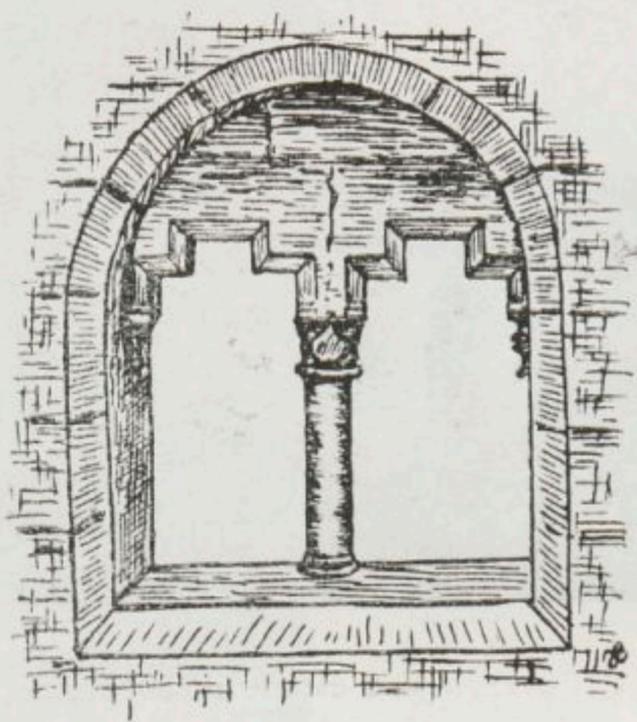
Vue extérieure du porche .



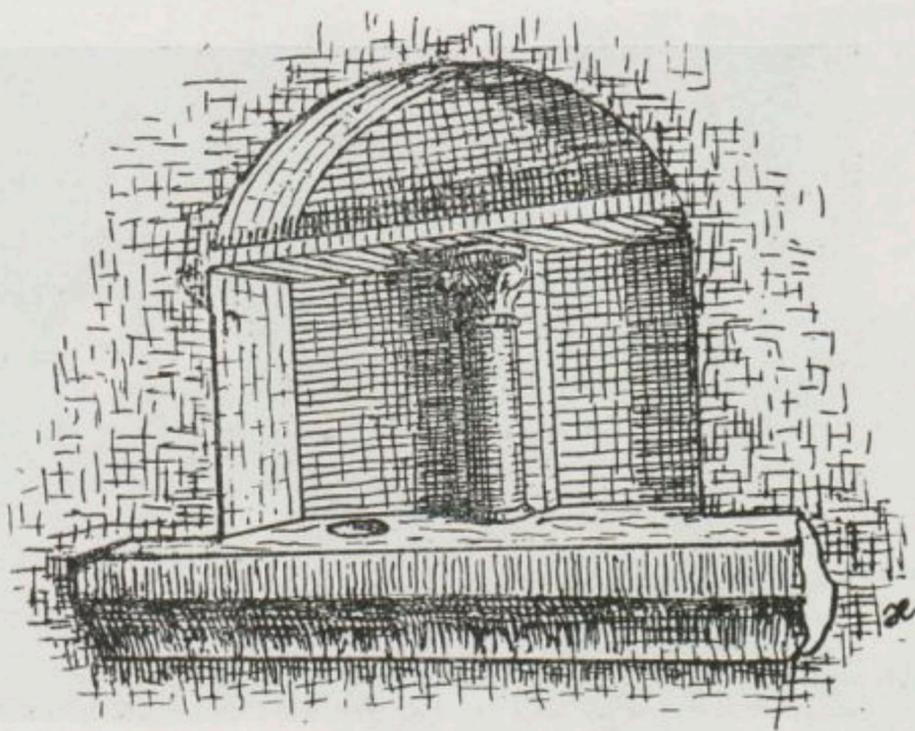
Vue intérieure du porche avec sa cuve baptismale



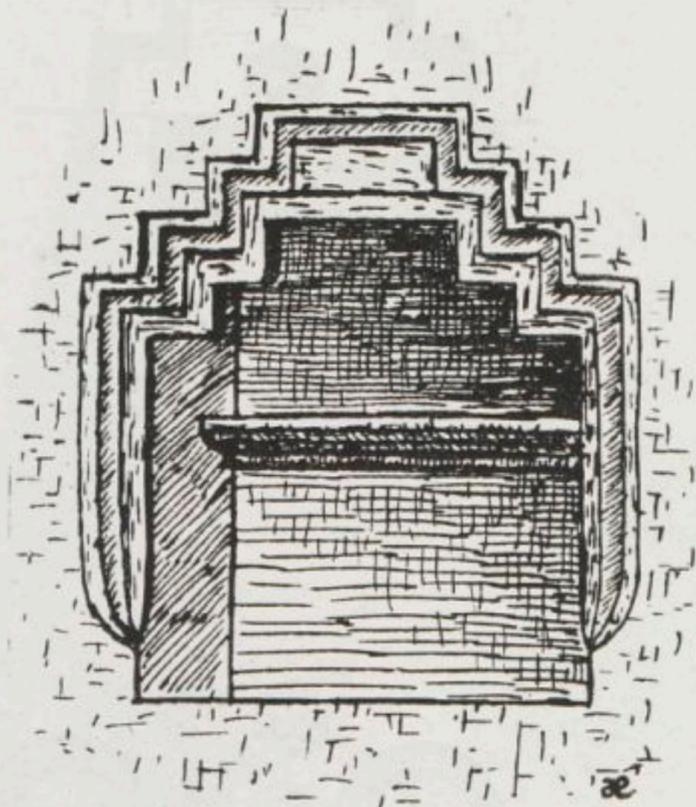
ÉGLISE DE TERREFONDÉE



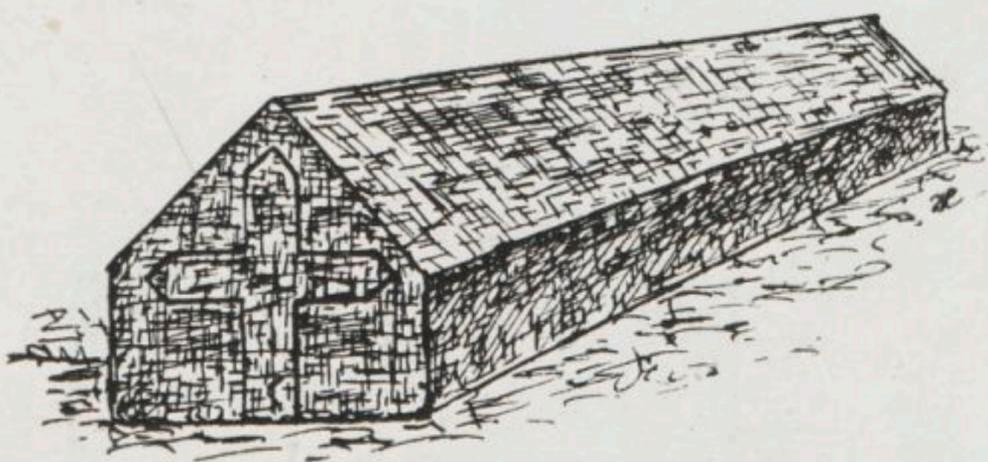
Détail d'une baie du porche



Piscine romane du chœur



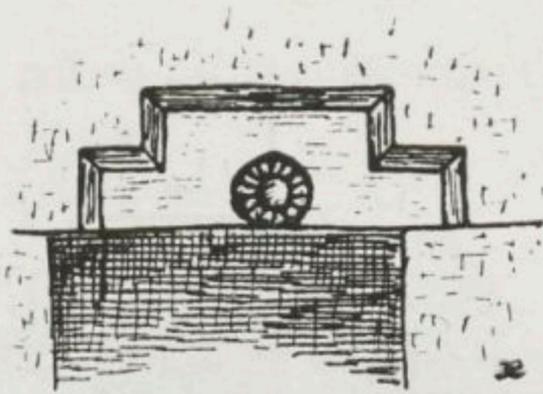
ARCEAU (CÔTE-D'OR)
Piscine de l'église



TERREFONDÉE

Ancien tombeau découvert dans le cimetière
et placé actuellement devant le porche de l'église

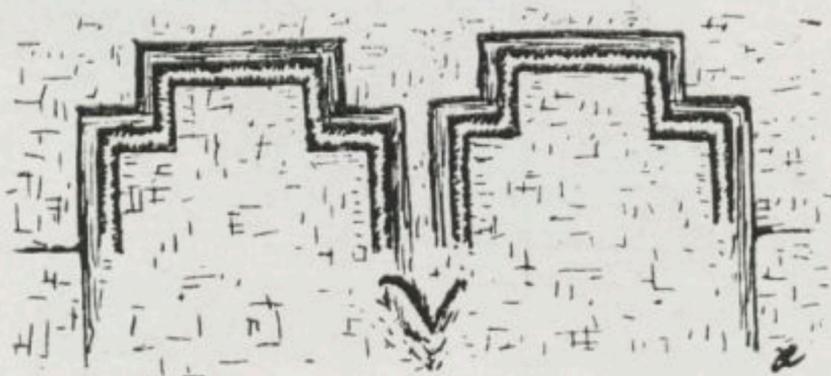




MEULSON (CÔTE-D'OR)
Linteau orné d'un biseau crénelé



BEAUNOTTE (CÔTE-D'OR)
Baies triflées



BEAUNOTTE (CÔTE-D'OR)
Baies crénelées



CHATELLENOT (C^{no} DE TERREFONDÉE)
Croix de carrefour, style Renaissance



et sur la nef. En effet, du côté de la nef l'ouverture de cette grande arcade a été murée.

La sacristie actuelle, voûtée d'arêtes dont les nervures reposent sur des culots, devait être, à l'origine, une chapelle seigneuriale ; à l'extérieur, dans le mur absidal, on observe les traces d'une petite baie aujourd'hui murée. Cette partie de l'édifice a dû, étant donné son style, être ajoutée postérieurement ; en tout cas, l'agencement architectural de la base du clocher est d'un effet curieux.

d) Mais l'élément le plus intéressant de l'église de Terrefondée est le *porche* fermé qui se trouve situé devant la façade principale. Ce porche, de forme rectangulaire, est recouvert d'un toit de laves à un seul versant¹.

On y pénètre par une porte aux arêtes fortement chanfreinées, cintrée comme les quatre fenêtres qui l'éclairent (deux en façade, une de chaque côté).

Mais ce qui frappe tout de suite, c'est la curieuse ornementation des fenêtres, ou plus exactement des deux ouvertures géminées qui composent chacune d'elles : la partie supérieure de ces ouvertures présente, en effet, un linteau découpé en forme de créneau et chanfreiné. Cette forme d'arcature est extrêmement rare.

Ces linteaux échancrés sont supportés à droite et à gauche par deux culots de forme polygonale, et au centre par une colonnette cylindrique ou polygonale dont la base est constituée principalement par un tore assez prononcé. Le chapiteau est généralement très fruste ; cependant, dans la baie de gauche, il est orné d'une sorte de feuille de nénuphar.

J'ajouterai qu'à l'intérieur on a, en 1821, disposé des bancs de pierre et on y a placé une grosse cuve baptismale dont la forme rappelle celle d'un tronc de cône renversé. Cette cuve ne possède aucune décoration de nature à la dater. Cependant, en raison de son volume et de sa forme assez régulière, elle me paraît remonter au début du *xvi^e* siècle.

1. Je noterai ici qu'un certain nombre d'églises de cette région sont précédées de porches. Celui de Busserotte-et-Montenailles, aux baies nettement romanes, est lui aussi entièrement fermé, avec un toit à versant unique ; il est du type de ceux de l'Yonne. Celui de Bussières et celui de Vesvrottes sont plus petits et présentent un toit à double versant ; le premier ne forme qu'un simple abri ; le second est fermé latéralement. Les porches de cet autre type paraissent plus récents, et remonter au plus au *xvi^e* siècle.

A quelle époque le porche de Terrefondée a-t-il été construit ? Si nous trouvions des arcatures à trèfle cintré ou aigu, ou encore des arcatures à accolade et à chanfrein concave, la question recevrait rapidement une solution. Mais ici nous sommes en présence d'un style assez déroutant.

Tout ce que je puis dire après une étude très minutieuse du monument, c'est qu'il est certainement antérieur au xvi^e siècle, sans toutefois être contemporain de l'église. En effet, j'ai remarqué dans la façade, au-dessus de la porte d'entrée, trois corbeaux qui devaient vraisemblablement supporter une espèce d'auvent en bois, de forme assez simple. Or ce porche ouvert devait être incommode et fort insuffisant, vu l'importance de la paroisse, comprenant, outre Terrefondée, les deux hameaux de La Forêt et de Châtellenot. Aussi, je pense qu'on dut le remplacer de bonne heure¹. Mais le porche actuel est-il celui qui aurait succédé immédiatement à cet auvent ?

Un examen attentif des pierres montre que ce porche a été partiellement reconstruit à une époque assez récente. Ces travaux ont été effectués il y a plus de 100 ans, en 1821². Un document de cette époque nous apprend que le « portail » de l'église (c'est le porche qui nous occupe), est dans un état de dégradation tel que, la charpente étant pourrie, la couverture en lave s'est effondrée et que les murs ont été poussés en dehors. Aussi fallut-il pourvoir à cette situation. Mais l'architecte qui devait être assez connaisseur et qui dut apprécier toute l'originalité de cet édifice, prescrivit la reconstruction de la façade sur les mêmes plans et en utilisant les mêmes éléments. Ainsi nous pouvons être à peu près certains que ces fenêtres sont antérieures à ce remaniement. D'ailleurs, dans une baie, j'ai remarqué que toutes les pierres étaient soigneusement numérotées, ce qui indique que la façade de ce porche fut reconstruite exactement comme elle l'était auparavant.

J'ai insisté quelque peu sur ces travaux, car un examen un peu

1. Ces porches ont été employés pour des usages fort variés. A l'époque du christianisme primitif, les catéchumènes qui ne pouvaient pas entrer dans l'église s'y tenaient. Les baptêmes y avaient également lieu. Par la suite, les porches servirent aux assemblées de paroisses ou de communautés. Souvent les mères s'y réfugiaient avec leurs enfants turbulents, afin d'éviter que les offices ne fussent troublés.

2. Archives départementales Série moderne O 626.

superficiel de l'appareillage pourrait faire croire à une origine toute récente de ce porche. De fait, il est réellement ancien.

A quelle époque a-t-il été édifié ? Malgré l'absence de tout indice précis tiré du style, deux méthodes peuvent nous orienter vers le résultat cherché : l'examen des textes historiques concernant cette église et ce porche ; l'étude comparative.

Comme textes, je citerai d'abord celui où, moyennant 4 besants de cens, l'évêque de Langres, Gauthier, donne, en 1166, cette église et celle de Bure aux Templiers. En 1203, le seigneur de Terrefondée accorde à son tour les dîmes du lieu. Puis, en 1224 et 1225, le village lui-même est cédé par Richard, fils de Dampnete et d'Hugues de Pincort, aux Templiers de Bure qui étaient établis dans ce village depuis le début du XII^e siècle¹.

L'église de Terrefondée existait-elle déjà en 1166 ? Je le pense, tout au moins dans ses parties primitives. Et dès lors ce serait lorsque ce village fut donné aux Templiers que ceux-ci édifièrent le porche.

Il convient de remarquer que toute cette région, qui a été occupée par les Templiers, possède des églises assez intéressantes : Bure, Menesbles, Faverolles-lès-Lucey, Gurgy-le-Château, La Chaume, Fraignot, La Courvoirie, etc. Toutes ces églises, d'après la tradition, auraient été bâties par les Templiers. En les visitant, on observe très bien une certaine maîtrise dans la construction, mais également une originalité indéniable, soit par leur plan (souvent une double nef), soit par la situation de leur clocher (en façade ou de côté), soit par leur ornementation intérieure et extérieure (piscines de formes diverses).

Dès lors n'est-on pas enclin à leur rapporter l'érection du porche de Terrefondée, à peu près à cette époque (XIII^e siècle) où s'élevèrent dans la région tant de monuments originaux et remarquables ? Cette hypothèse expliquerait en partie le style inaccoutumé de ces arcatures.

L'étude comparative conduit aux mêmes résultats. En effet, mes investigations, tant dans les ouvrages d'archéologie que dans les villages de la Côte-d'Or, m'ont permis de découvrir quatre

1. Notes historiques sur Terrefondée in COURTÉPÉE, *Description...*, IV, p. 254. — ROUSSEL, *Le diocèse de Langres*, t. III, p. 54 et 62. — GARNIER, *Chartes*, III, p. 294. — DENIZOT, *Encyclopédie de la Côte-d'Or*, ms., VI, p. 143. — *Indicateur du Châtillonnais*, 1889, 1890, 1893.

exemples de ces arcatures à crénelure ; et, observation digne de remarque, toutes dans la même région de Terrefondrée.

a) Tout d'abord, à Aignay-le-Duc, à 15 kilomètres de Terrefondrée, on trouve dans la belle église du XIII^e siècle, chapelle latérale de droite, une *piscine* dont la mouluration de l'ouverture dessine une crénelure.

b) A Beaunotte, village près d'Aignay-le-Duc, une antique maison possède deux baies géminées, aujourd'hui murées, mais dont on distingue nettement la contexture : le premier couple est du type tréflé roman. Quatre fleurs quadripétales décorent l'espace intermédiaire entre les deux cintres. Cette forme, cette décoration datent ces fenêtres du XIII^e siècle. Or dans l'autre mur de cette maison on remarque un second couple de baies dont l'arcature du linteau est précisément crénelée. Ces fenêtres sont de même dimension et de même facture que les précédentes. Nous pouvons, à bon droit, les considérer comme contemporaines.

c) A Meulson, village près de Beaunotte, le linteau d'une porte est également orné d'une arcature à crénelure, mais à la partie centrale un peu plus allongé. Ce linteau semble avoir été remplacé. Il paraît donc plus ancien que la porte qu'il couvre. Néanmoins, en l'absence de tout autre détail, je ne puis fixer une date certaine.

d) Enfin le *clocher* de l'église d'Isômes en Haute-Marne, à 30 kilomètres de Terrefondrée, est percé à sa partie supérieure de fenêtres présentant un linteau crénelé identique. Or cette église date de la fin du XII^e siècle.

Peut-être existe-t-il encore dans des édifices anciens de la Bourgogne des ouvertures pareillement échancrées, mais il est à noter que jusqu'à présent je n'en ai pas rencontré de semblables dans le sud et l'ouest de la Côte-d'Or¹.

Il semble donc, jusqu'à plus ample informé, que ce style n'est pas une fantaisie unique de quelque constructeur doué d'originalité, mais qu'il constituait dans la région une sorte d'ornementation architecturale qui fut surtout utilisée pour les petites ouvertures. Cependant je ne crois pas que l'on puisse parler d'une école.

1. Depuis cette étude, j'ai eu l'occasion de découvrir trois autres exemples de linteaux crénelés : au Val des Choux, à Magny-Lambert, à Saint-Germain-le-Rocheux (v. séance du 29 mars 1939). D'autre part, M. P. Lebel signale que, dans le chœur de l'église de Leuglay, les baies présentent une décoration du même genre.

D'ailleurs, cette technique d'arcature en crénelure se rattache à certaines autres formes assez originales qui furent employées, d'une façon quelque peu sporadique, à la fin du XII^e et au XIII^e siècles : je veux parler de ces bizarres linteaux triangulaires, trapézoïdes ou à redents étagés. A ce dernier point de vue, la piscine d'Arceau et une porte de Saint-Seine-l'Abbaye sont caractéristiques. Les piscines de l'église de ce bourg le sont également en leur genre. Je parlerai encore de ces oculi cruciformes ou losangés, de ces dispositions des voussures ou des corniches qui sont assez surprenantes au premier abord et dont je pourrais donner maints exemples.

Toutes ces particularités peuvent apparaître comme des velléités d'émancipation des formes traditionnelles, le plein-cintre et l'arc brisé, tout au moins dans les détails architecturaux¹. Simples velléités assurément, mais qui témoignent qu'à cette époque régna une certaine tendance à l'originalité, tendance qui n'exclut ni la sagesse, ni la maîtrise de son art.

Toutes ces réflexions ne sont évidemment que pures hypothèses.

J'ai cru pouvoir dater du XIII^e siècle ces arcs en crénelure, mais je voudrais maintenant examiner si cet âge peut bien s'appliquer au monument que j'étudie.

Il semble que le chanfrein des baies est un peu trop large pour le XIII^e siècle. De plus, les culots des retombées des arcs ont un profil curviligne et polygonal qui inclinerait à penser qu'ils sont de style gothique, et plus précisément du XV^e siècle. Mais ils sont si simples qu'il est difficile d'en être certain ; en outre, j'en ai rencontré de semblables dans des édifices des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Les colonnettes, par contre, peuvent dater du XIII^e siècle.

On peut discuter également les documents comparatifs que j'ai apportés. La piscine d'Arceau qu'une note, parue dans nos *Mémoires*², date du XIII^e siècle, semblerait plutôt par sa facture appartenir au XV^e ; rien n'empêche, après tout, que cette forme d'arcature n'ait été utilisée jusqu'à cette époque.

1. D'ailleurs, ces formes particulières (créneaux, trapèzes, losanges, carrés, etc...) y étaient fort utilisées comme décorations à la période romane. Il se peut que les constructeurs du XIII^e s. aient voulu les faire passer dans les monuments eux-mêmes en tant que formes architecturales. Cependant, en général, c'est plutôt l'inverse qui a eu lieu, l'ornementation architecturale donnant naissance à la décoration.

2. *Mém. Com. Antiq. Côte-d'Or*, t. XIII, p. CLXXXVI.

Personnellement j'inclinerais à faire remonter le porche de Terrefondrée au ^{xiv}^e siècle. De toute manière, c'est un édifice intéressant qui mérite d'être soigneusement sauvegardé. Il a été inscrit sur l'Inventaire des monuments historiques le 27 décembre 1927.

Je dirai maintenant quelques mots du *cimetière* qui entoure l'église. A droite, s'élève une croix, sans doute celle qui fut rétablie en 1788 ¹. Elle est sans caractère. Autrefois les entrées de ce cimetière étaient constituées par deux simples bornes sans aucune porte. Mais vers 1785, les habitants se plaignirent de ce que les bestiaux pouvaient pénétrer facilement dans le champ mortuaire. Aussi ces bornes furent-elles rapprochées de façon à ne laisser qu'un étroit passage. Il faut croire que la solution adoptée ne fut pas très efficace puisque, vers 1821, les habitants de Terrefondrée réclamèrent l'établissement de tourniquets ². Et il est à remarquer qu'ils ne songèrent nullement à établir un petit portillon, ce qui cependant aurait été moins coûteux que de déplacer une grande borne ou que d'installer un tourniquet.

Mais nous nous arrêterons surtout au *tombeau ancien* placé devant le porche de l'église. C'est un cercueil de pierre avec toit à double versant, plus large à l'une de ses extrémités qu'à l'autre, ainsi que le sont les sarcophages mérovingiens et les pierres tombales romanes ; l'extrémité la plus large est décorée d'une croix grecque aux croisillons à pointe. Je crois pouvoir dater ce tombeau des ^{xiv}^e ou ^{xv}^e siècles. Les monuments de ce genre sont fort rares en Bourgogne : il convenait, je crois, de le signaler.

J'ajouterai que tout près de Terrefondrée, au hameau de Chatellenot, nous trouvons une des plus belles croix monumentales de la Renaissance de Bourgogne. Le socle est orné de petits pilastres et le bas du tronc est décoré de deux médaillons où sont sculptés une tête d'homme et une tête de femme aux traits fort individualisés, ce qui indique qu'il s'agit de portraits. Au sommet, le chapiteau s'orne aux quatre coins de petites têtes d'animaux fabuleux. Deux écussons se remarquent sur le socle : l'un avec une croix, l'autre avec trois motifs (petits nuages ?) difficiles à déterminer ³.

1. Archiv. départ. C 1142.

2. Arch. départ., C 1142. *Procès-verbal de visite des travaux effectués en 1788* (Série moderne O 626).

3. Sur la croix de Terrefondrée, voir NESLE, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon*, Dijon 1855 (dessin), planche 52. — H. DAVID, *De Sluter à*

Près de cette croix se voit une élégante *chapelle gothique* fort bien conservée. Aux clefs de voûte on remarque deux jolis écussons. Celui qui porte trois manipules est le blason de Charles de Villiers de l'Isle Adam, grand-maître ou grand-prieur de Champagne. Les culots des retombées des arcs s'ornent de personnages accroupis ou contournés fort curieux. Dans les fenestrages, on observe quelques restes de vitraux anciens, notamment un Christ en croix.

Près de Châtellenot, existe également une *enceinte* très intéressante, le *Chateaubeau*, déjà signalée par Courtépée et qui est probablement un *oppidum* préhistorique. Les remparts, constitués par de grosses roches, y sont, paraît-il, formidables ¹.

Les villages environnants ne déçoivent pas non plus le touriste. C'est Bure et sa belle église du XIII^e siècle, avec les restes de sa Maison des Templiers. C'est Romprey, avec sa chapelle si riche en œuvres d'art ². C'est Montmoyen, avec son château et ses sites ravissants. Aussi cette région, peu connue et pourtant fort pittoresque est-elle à recommander comme but d'excursion.

Sambin, t. II, p. 349 (simples mentions). — Cette croix est aussi inscrite sur l'Inventaire des monuments historiques (arrêté du 24 décembre 1924). Moulages de cette croix au musée de Châtillon.

1. Cf. COURTÉPÉE, *Description...*, t. IV, p. 255. — JOBARD, *Enceintes défensives*, p. 96.

2. M. de Chazelle a publié une description fort documentée sur cette chapelle dans la *Vie diocésaine*, 1935, p. 421 et suiv. avec planche hors texte.